

Résidence d'artiste

Appel à candidatures

Lieu : Andernos-les-Bains (Maison Louis David)
Temps de résidence : du 14 octobre au 24 novembre 2024
Date limite de candidature : 21 avril 2024
Domaine : Arts plastiques

La Maison Louis David est un lieu d'exposition municipal dédié aux arts plastiques. En 2022 et en 2023, la ville d'Andernos-les-Bains a créé dans ce lieu une résidence artistique pour soutenir la création et sensibiliser les publics au processus créatif. Dans la continuité de cette démarche, une troisième résidence y sera organisée du 14 octobre au 24 novembre 2024. Une attention particulière sera portée dans ce cadre aux artistes émergent.e.s.



PRESENTATION DU SITE

La ville d'Andernos-les-Bains, 12 500 habitants, est située sur le bassin d'Arcachon dans le département de la Gironde, à 45 km de Bordeaux. La Maison Louis David, propriété de la ville, est située dans le centre de la ville, bordée d'un parc et à proximité du bord de mer. Pour cette résidence, la Maison sera à la fois le lieu de création et le lieu d'exposition, mais ne sera pas le lieu d'habitation de l'artiste.

OBJECTIFS DE LA RESIDENCE

- Soutenir et encourager la création dans le domaine des arts plastiques et l'artiste sélectionné dans sa démarche.
- Accompagner l'artiste dans sa découverte du territoire et favoriser les rencontres avec des personnes ressources pour nourrir son travail de création.



- Permettre la création d'une ou de plusieurs œuvres pendant le temps de la résidence, si possible en lien avec l'environnement de la résidence (la Maison Louis David, le bassin d'Arcachon) et /ou les publics rencontrés.
- Sensibiliser le public à l'art contemporain et à la création.
- Rendre la culture accessible : temps de rencontre avec les publics, médiation, ateliers.
- Faire le lien entre la résidence et des structures locales : établissements scolaires, médiathèque, résidence pour personnes âgées...

ATTENDUS

- Temps de présence effectif de l'artiste (a minima) : les samedis après-midi, durant les ateliers et la semaine de restitution.
- Capacité de l'artiste à se présenter et à expliquer son travail.
- Disposition de l'artiste à transmettre son art aux publics de tout âge (lors des visites et en situation d'atelier) et à témoigner des étapes de son processus créatif.
- Autonomie de déplacement de l'artiste : véhicule indispensable. (Gare la plus proche : Biganos-Facture 17 km)

MODALITES

Durée totale : 6 semaines

Calendrier prévisionnel :

14 au 18 octobre 2024 : installation par l'artiste d'une exposition constituée d'œuvres préexistantes à la résidence (aide logistique possible)

19 et 26 octobre, 2 et 9 novembre 2024 : ouverture de cette exposition au public

Semaine du 4 novembre : visites de groupes et ateliers accompagnés par un médiateur (6 ou 7 demi-journées).

16 au 23 novembre : exposition de restitution et vernissage des œuvres créées durant la résidence

Hébergement : L'artiste sera logé dans un appartement meublé de la commune. La Maison Louis David ne disposant pas d'espace nuit, elle ne pourra être mise à disposition de l'artiste qu'en journée.

Conditions financières :

- Allocation de résidence : 1000 €
- Droit de monstration : 200€
- Enveloppe pour production : 600 €
- Rémunération temps d'échanges et de médiation : 400 €
- Forfait transport : 200€ (pas de dépassement possible)
- Exposition de fin de résidence : La ville prend en charge la communication et le cocktail de vernissage. Elle peut proposer une aide au montage de l'exposition.

Un contrat définissant les modalités de la résidence sera établi entre la ville d'Andernos-les-Bains et l'artiste sélectionné par le jury.

Prérequis de candidature / critères d'éligibilité :

Les candidats et candidates qui souhaitent candidater à cette résidence devront :

- Avoir le statut d'artiste professionnel et disposer d'un numéro SIRET
- Etre titulaire du permis B et posséder un véhicule

Processus de sélection

Les candidatures seront examinées par un jury composé d'élus, d'agents de la ville et de professionnels des arts plastiques. Le dossier devra être composé des éléments suivants :

- Dossier artistique (CV et book)



- Note d'intention (courte description du projet)
- Attestation de dispense de précompte

Les candidatures doivent être rassemblées en un seul fichier PDF d'1 taille de 10 Mo maximum.

Critères d'appréciation du dossier

- La présentation du dossier
- L'originalité du projet artistique
- Le parcours professionnel
- L'expérience de la médiation notamment à destination du jeune public (indispensable)
- Le lien du projet avec la Maison Louis David et le territoire du Nord-Bassin (non obligatoire)

Date limite de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé à mnicolas@andernos-les-bains.com au plus tard le 21 avril 2024.

Un entretien avec le ou les artistes présélectionnés se déroulera dans le courant du mois de mai 2024.
1 seul artiste sera sélectionné à l'issue de cet entretien.

Pour des renseignements complémentaires veuillez contacter Maud Nicolas à l'adresse mnicolas@andernos-les-bains.com ou le service culture au 05.57.76.11.24

Un descriptif technique du lieu peut être envoyé sur demande.